

Les principaux canaux du Canada sont sous la juridiction du Ministère fédéral des Transports. Ils ont tous accès à l'océan Atlantique. Ils desservent six routes: (1) Montréal à Port-Arthur et Fort-William, par le Saint-Laurent et les Grands Lacs; (2) Montréal à la frontière internationale près du lac Champlain, par la rivière Richelieu; (3) Montréal à Ottawa, par la rivière Ottawa; (4) Ottawa à Perth et Kingston, par les rivières Rideau et Cataracoui; (5) Trenton, à l'embouchure de la rivière Trent sur le lac Ontario à l'embouchure de la rivière Severn sur le lac Huron; (6) Saint-Pierre, Nouvelle-Ecosse, sur l'océan Atlantique, aux lacs Bras d'Or. La longueur globale de ces six réseaux est de 1,890 milles et celle des canaux eux-mêmes, de 509 milles. Une description détaillée de chaque canal en particulier est donnée aux pages 636-639 de l'Annuaire de 1926.

Sous la juridiction du Ministère fédéral des Travaux Publics, il y a les écluses St. Andrews (longueur, largeur et profondeur, 215, 45 et 17 pieds respectivement) à Selkirk sur la rivière Rouge au Manitoba, et deux ou trois autres écluses plus petites très éloignées l'une de l'autre dans les autres provinces. Il y a de même quelques petites écluses isolées contrôlées par les provinces dans lesquelles elles sont situées.

Sous-section 4.—Ports.

L'étude du transport par eau ne peut être complète si on ne tient pas compte de la coordination du transport par terre et du transport par eau à plusieurs des ports. L'outillage destiné à faciliter les mouvements d'échange comprennent les docks et les quais nécessaires dont quelques-uns pour le trafic-voyageur mais la plupart pour le trafic-marchandises, des entrepôts pour la manutention de la cargaison générale et un outillage spécial pour les marchandises expédiées en vrac telles que le bois, le charbon, l'huile, le grain, etc. Le matériel peut comprendre des entrepôts frigorifiques, des voies ferrées et des facilités d'aiguillage, des élévateurs à grain, des soutes à charbon, des réservoirs d'huile et, dans les principaux ports, des bassins de radoub.

Huit des principaux ports du Canada sont administrés par le Conseil des Ports Nationaux; sept autres par des commissions composées de fonctionnaires municipaux aussi bien que fédéraux. Les autres sont administrés par des maîtres de port sous l'autorité du Ministère des Transports.

En outre des facilités possédées par le Conseil des Ports Nationaux ou exploitées par d'autres commissions, il y a dans la plupart des ports des docks et des facilités de manutention appartenant à des compagnies privées telles que compagnies de chemin de fer, de pulpe et de papier, d'huiles, d'industrie sucrière, etc. Quelques ports sont aussi aménagés de cales sèches. Celles-ci sont étudiées séparément.

5.—Facilités des six principaux ports du Canada, 31 décembre 1939.

Item.	Halifax.	Saint John.	Québec.	Trois-Rivières.	Montréal.	Vancouver.
Profond. minim. du chenal d'ap. pds	50	30	35	30	32.5	35
Voie ferrée..... milles	31	57	32	5	57.6	35
Môles, quais, jetées, etc..... nomb.	46 ¹	17	36	3	116	27
Longueur de mouillage..... pds	32,716	14,333	32,505	7,400	52,111	28,600
Hangars de transbordement..... pds car.	1,236,804	824,000	743,642	192,000	2,039,000	1,310,000
Entrepôts frigorifiques..... pds cu.	1,000,000	850,000	500,000	Nil	4,628,000	1,277,000
Élévateurs à grain—						
Capacité..... boiss.	2,200,000	3,000,000	4,000,000	2,000,000	15,162,000	18,641,500
Capacité de chargement..... boiss. par hr.	75,000	150,000	90,000	32,000	400,000	312,000
Grues flottantes (capac.)..... tonnes	75	"	50	Nil	75	50
Entrepôts de charbon d'ensoutage "	63,000	34,000	215,000	300,000	2,000,000	Nil
Réservoirs d'huile..... gall.	75,307,610	9,818,000	26,280,000	Nil	4,200,000	79,854,000

¹ A l'exclusion des môles du Gouvernement.

² Une grue fixe de 45 tonnes au quai n° 1.